

INSPE
Académie de Paris

SORBONNE
UNIVERSITÉ

Guide pratique

des étudiants 26-27

Sommaire

Que vous soyez étudiant en formation initiale ou en reprise d'études, élève fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire à l'INSPÉ de Paris, ce guide est fait pour vous.

Pour mieux découvrir l'institut, son environnement universitaire, les services qui vous sont proposés et les ressources qui vous accompagnent tout au long de votre parcours, vous trouverez ici toutes les informations essentielles.

1. Bienvenue à l'INSPÉ de Paris... 3

Un peu d'histoire	4
QUIZZ : quel étudiant êtes-vous ?	6

2. Mes études 9

Organisation des études.....	10
Calendrier universitaire 2026 - 2027.....	11
Les différences entre le lycée et l'université..	12
Scolarité et vie étudiante	13
La formation professionnelle continue.....	14
Bibliothèques universitaires et ludothèques ..	15
S'ouvrir à l'international	17

3. Mon aide-mémoire 19

4. La vie étudiante 21

La culture.....	22
S'investir à l'INSPÉ.....	23
Le sport	24
Des espaces de travail sur vos campus.....	25
Accéder aux services	26
numériques et audiovisuel.....	26
Les rendez-vous à ne pas manquer.....	28
Le chœur et l'ensemble instrumental de l'INSPÉ de Paris	29

5. Ma santé 31

Santé mentale	32
Le service de santé étudiante (SSE)	33
Violences sexistes et sexuelles	34
Handicap et troubles de santé.....	34

6. Mes aides 35

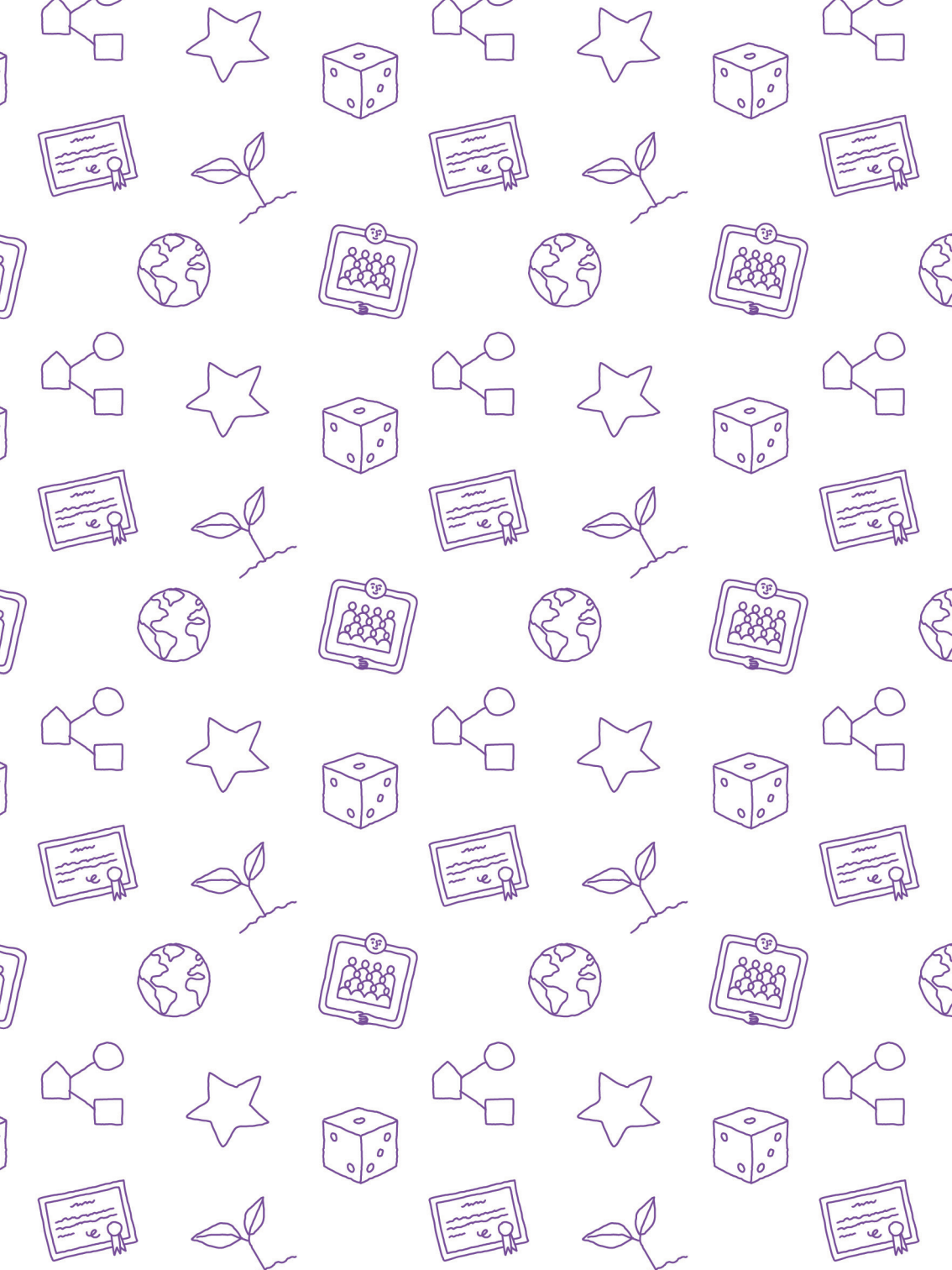
Se faire aider financièrement	36
Trouver un logement adapté	37
Aides alimentaires	38
Aides aux transports.....	39

7. Vie pratique..... 41

Campus, mode d'emploi	42
Restez connectés à la vie de l'INSPÉ	44
Restauration	46

8. Lexique 47

Lexique : le vocabulaire de l'INSPÉ et de l'Éducation nationale.....	48
--	----





1. Bienvenue à l'INSPÉ de Paris

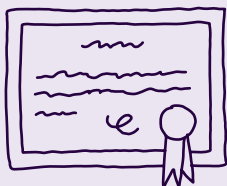
Un peu d'histoire

L'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'académie de Paris, rattaché à Sorbonne Université et partenaire des universités Sorbonne Nouvelle, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Cité et l'INALCO, forme depuis plus de 150 ans les enseignants et les personnels de l'éducation. Il accompagne aussi bien les futurs professeurs et conseillers principaux d'éducation que ceux déjà en poste, à travers des formations initiales et continues.

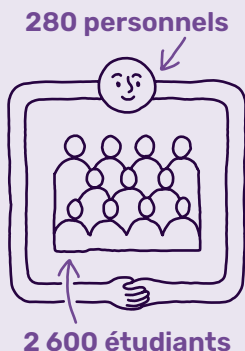
Nouveau en 2026-2027 : l'INSPÉ de Paris ouvre la voie à un continuum de formation en 5 ans, de la licence au master, avec la nouvelle Licence professorat des écoles (LPE) et la transformation des masters MEEF en masters enseignement et éducation (M2E).

→ Ce guide vous présente toutes les informations utiles pour réussir votre année, quelle que soit votre formation.

L'INSPÉ de Paris, c'est...



28 formations



280 personnels

2 600 étudiants

Nos valeurs, vos repères

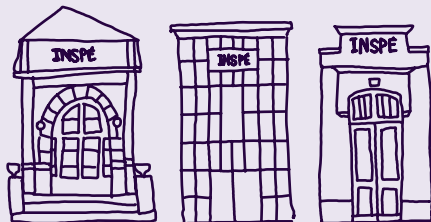
Être étudiant à l'INSPÉ, ce n'est pas seulement suivre des cours, c'est faire partie d'un projet collectif, dans un cadre ouvert et respectueux.

On y retrouve :

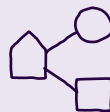
- ▲ une formation de qualité, accessible et adaptée à tous,
- ▲ le respect de chacun et la prise en compte de la diversité,
- ▲ une importante place pour la culture : arts, sciences, lettres, etc.
- ▲ une attention portée aux enjeux écologiques, dans les cours comme sur les campus,
- ▲ la laïcité, pour garantir un cadre neutre et respectueux des convictions de chacun.

Des campus vivants et dynamiques

Tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions sur les campus de l'INSPÉ : des actions culturelles et festives, un appui à l'engagement associatif, des activités sportives, des services dédiés à la santé et à l'aide sociale, dès votre intégration grâce aux événements d'accueil organisés (journées d'accueil, forum de rentrée...).



3 campus



Un partenariat avec le rectorat de l'académie de Paris et 5 universités et établissements

(Sorbonne Université, Université Paris Cité, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Université Sorbonne Nouvelle, INALCO).

QUIZZ : quel étudiant êtes-vous ?

Découvrez votre profil et les pages du guide faites pour vous.

1. La rentrée approche. Votre premier réflexe ?

- ★ Imprimer l'emploi du temps, noter toutes les dates importantes, créer un tableau de suivi.
- 🌐 Chercher s'il y a des échanges à l'étranger ou des partenariats culturels.
- 📅 Repérer le BDE, les événements de rentrée pour vous impliquer.
- 🌱 Essayer de comprendre comment fonctionne l'INSPÉ... vous n'avez pas encore tout saisi.

2. Un mercredi sans cours. Votre journée idéale ?

- ★ Avancer sur vos dossiers, préparer vos prochains stages, réviser le concours.
- 🌐 Visiter une expo, aller voir un film en VO, découvrir un nouveau quartier de Paris.
- 📅 Participer à un événement organisé par le BDE ou aider à en préparer un.
- 🌱 Rattraper le retard accumulé... ou chercher de l'aide pour une démarche que vous ne comprenez pas.

Calcul du score :



=



=



=



=



3. Lors de votre premier stage en établissement, vous pensez surtout à...

- ★ Préparer des séances robustes, anticiper chaque étape, ne rien laisser au hasard.
- 👤 Expérimenter de nouvelles approches d'enseignement.
- 📦 Créer du lien avec les élèves et les collègues, vous intégrer dans la vie de l'établissement.
- 🌱 Comprendre le fonctionnement d'une classe, d'une école, d'un collège ou d'un lycée.

4. Un camarade vous demande comment vous allez. Vous répondez...

- ★ « Bien, j'ai tout coché sur ma to-do list pour cette semaine. »
- 👤 « J'ai candidaté pour le programme d'échange, croisons les doigts ! ».
- 📦 « Super, la réunion du BDE d'hier était trop bien, on prépare un truc génial. »
- 🌱 « Je sais pas trop... t'as compris comment valider le M1 toi ? ».

5. Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir enseignant ou CPE ?

- ★ Un projet de vie clair, vous aimez transmettre et vous avez un plan.
- 👤 Une curiosité pour le monde, l'envie d'enseigner à l'étranger.
- 📦 L'envie de vous investir pour les jeunes et dans la vie collective.
- 🌱 Vous cherchez encore, mais vous êtes là et vous voulez vraiment y arriver.

PROFILS

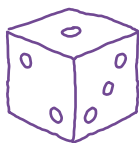
Vous avez un maximum de :



★ **Le futur prof organisé**

Calendriers, échéances, dossiers en avance : vous êtes dans votre élément. Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur votre parcours de formation.

→ **Parcours & scolarité**



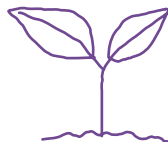
📦 L'étudiant engagé Vous donnez votre énergie, vous aimez fédérer et vous impliquer. Voici le BDE et tous les espaces de vie étudiante.

→ **BDE & associations**



🌐 L'explorateur Curiosité, ouverture, envie de voir ailleurs : profitez au maximum des opportunités culturelles et internationales.

→ **International & la culture**



🌱 Le perdu mais motivé Vous ne savez pas encore tout, mais vous êtes là et vous avancez. Mémo et toutes les aides disponibles rien que pour vous.

→ **Aides & mon aide-mémoire**

2. Mes études

Organisation des études

Les universités françaises délivrent des diplômes nationaux comme la licence, le master et le doctorat. Ces diplômes sont associés à des crédits ECTS, ce qui facilite leur reconnaissance dans de nombreux pays européens ainsi qu'à l'international.

Le système de crédits européens (ECTS)

Les **crédits ECTS** (European Credit Transfer and Accumulation System) sont obtenus après la validation des **unités d'enseignement** (UE) à la fin de chaque semestre. Un semestre correspond à 30 crédits ECTS et une année universitaire à 60 crédits.

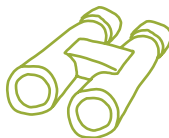
Ce système permet de comparer plus facilement les formations entre les pays européens. Il facilite également les échanges universitaires et la prise en compte des crédits obtenus lors d'un séjour d'études à l'étranger.

Licence			Master	
L1	L2	L3	M1	M2
60 ECTS	120 ECTS	180 ECTS	240 ECTS	300 ECTS

Évaluations et examens

Les **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) définissent les règles d'évaluation de votre formation : examens, travaux, validation des unités d'enseignement et obtention du diplôme.

Consultez les MCCC et le calendrier des enseignements :



Calendrier universitaire

2026 - 2027

Rentrées et pré-rentreées universitaire

À partir du lundi 24 août 2026 en fonction de votre formation

Forums de rentrée

Mardi 08 septembre 2026 sur le campus Molitor
Jeudi 10 septembre 2026 sur le campus Batignolles

Vacances de la Toussaint

Du lundi 26 octobre au dimanche 01 novembre 2026

Journée Laïcité

Mardi 02 décembre 2026

Vacances de Noël

Du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 03 janvier 2027

Journée École inclusive

Mercredi 03 février 2027

Vacances d'hiver

Du lundi 15 au dimanche 21 février 2027

Vacances de printemps

Du lundi 05 au dimanche 18 avril 2027

Examens Contrôle terminal

Session 01 : du lundi 17 mai au vendredi 4 juin 2027

Session 02 : du lundi 21 juin au vendredi 9 juillet 2027



Ce calendrier est susceptible de modifications. Pour rester à jour, consultez régulièrement votre ENT.

Les différences entre le lycée et l'université

LYCÉE	UNIVERSITÉ / INSPÉ
Le programme	
Programme national officiel	Programme adapté par les universités avec le cadrage national Bibliographie proposée par chaque enseignant et lecture en autonomie
Sport obligatoire (dans les programmes)	Sport non obligatoire mais activités sportives disponibles sur inscription
Les fournitures	
Liste (par discipline et parfois par enseignant)	Pas de liste de fournitures imposée
Livres à acheter ou à récupérer auprès de l'établissement	Pas de liste à acheter ou à lire obligatoirement
Organisation de l'établissement	
Accueil généralement autour d'un millier d'élèves	Changement d'échelle avec des campus de plusieurs milliers, voire de dizaines de milliers d'étudiants.
Surveillants et vie scolaire	Pas de surveillant, un secrétariat par composante
Cantine	Espaces de restauration, restaurants CROUS, cafétérias
Organisation des études	
Trimestre et contrôle continu uniquement	Semestres avec contrôles continus et/ou examens selon les UE
Cours en groupe classe ou demi-groupe	CM, TD, ateliers
Emploi du temps fixe à l'année	Emploi du temps évolutif selon les semestres et les périodes de stage
Peu d'heures de permanences sur une semaine	Emploi du temps variable, parfois avec des plages libres
Absences justifiées par les parents	L'étudiant est responsable de ses absences et doit les justifier. Il n'y a pas de carnet de correspondance.

Scolarité et vie étudiante

Le SEVE (Service des Études et de la Vie Étudiante) est votre interlocuteur privilégié tout au long de votre formation à l'INSPÉ de Paris. Que vous ayez une question sur votre scolarité, un stage, une démarche administrative ou votre vie étudiante, c'est le premier service à contacter.

Ce que le SEVE peut faire pour vous :

- ▲ les inscriptions et les démarches administratives ;
- ▲ le suivi de votre scolarité (absences, émargements, résultats, stages, etc.) ;
- ▲ la mise en place d'aménagements liés à une situation de handicap ou à un problème de santé ;
- ▲ les questions concernant les bourses et les aides sociales ;
- ▲ les projets de mobilité internationale ;
- ▲ les certifications (CLES, CAPEFE, etc.) ;
- ▲ la délivrance des cartes étudiantes, certificats de scolarité, attestations et autres documents administratifs.

Où trouver le SEVE ?

Campus Batignolles-Boursault

- 📍 Bureau 01
- 🕒 Horaires : 8h30 à 12h00
puis de 12h45 à 15h45

Campus Molitor

- 📍 Bureau A22
- 🕒 Horaires : 9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
- 🕒 Le vendredi : fermeture à 16h30

Les bonnes adresses

Pour la scolarité (stages, démarches administratives, attestations, etc.) :
✉ scolarite@inspe-paris.fr

Pour la vie étudiante (handicap, aides sociales, césure, etc.) :
✉ vie.etudiante@inspe-paris.fr

—> **Petit conseil** : lorsque vous envoyez un courriel, pensez à indiquer votre nom, prénom, votre formation et votre groupe (n'oubliez pas les formules de politesse). Cela permettra à l'équipe de vous répondre plus rapidement.

La formation professionnelle continue

Vous êtes en reprise d'études et inscrit sous le régime de la formation continue, le service de la formation professionnelle continue (FPC) vous propose un accompagnement tout au long de votre formation.

Ce que la FPC peut faire pour vous :

- ▲ procéder à votre inscription administrative et délivrer votre carte, attestation et contrat;
- ▲ mener des entretiens individuels pour faire le point sur votre formation et répondre à des besoins éventuels rencontrés pendant cette reprise d'études;
- ▲ assurer l'interface avec les organismes de financement (OPCO, employeurs, Transition PRO...) et les interlocuteurs internes de l'INSPÉ (service des études et de la vie de l'étudiant, formateurs...);
- ▲ proposer des entreprises ou des ateliers pour la recherche d'entreprise avec notre partenaire FORMASUP, si vous êtes alternant inscrit au master 2 MEEF mention PIF parcours IFMN;
- ▲ assurer le suivi individuel de votre assiduité si votre formation est financée;

- ▲ proposer des ateliers de sophrologie pour vous aider à mieux gérer votre stress.

Où trouver le FPC ?

Campus Molitor

📍 Bureau D202

Batiment D - 2ème étage

☎ 01 40 50 25 74

🕒 Horaires : 9h30 à 12h30
13h30 à 17h30

Pour toutes questions, écrivez à :

✉ reprise-etudes@inspe-paris.fr



Bibliothèques universitaires et ludothèques

Pour réviser, préparer vos cours ou effectuer des recherches, vous pouvez compter sur les bibliothèques de l'INSPÉ et celles de nos universités partenaires.

Les bibliothèques de l'INSPÉ, présentes sur les deux campus, sont spécialisées dans les métiers de l'éducation et la préparation aux concours. Vous y trouverez des ouvrages, des revues, des espaces de travail (seul ou en groupe) ainsi qu'un accès au Wi-Fi. De nombreuses ressources numériques sont également accessibles avec vos identifiants INSPÉ.

En tant qu'étudiant de l'INSPÉ, vous pouvez aussi vous rendre aux bibliothèques de votre université de rattachement.



Bibliothèques universitaires de l'INSPÉ

Bibliothèque Batignolles :

📍 56, boulevard des Batignolles
75017 PARIS

☎ 01 53 42 30 88

🕒 Lundi à Jeudi : 9h30 à 19h00
Vendredi : 9h30 à 18h00

Bibliothèque Molitor

📍 10, rue Molitor 75016 PARIS

☎ 01 40 50 25 61

🕒 Lundi à Jeudi : 9h30 à 19h00
Vendredi : 9h30 à 18h00

Bibliothèques universitaires de nos partenaires

Bibliothèque Clignancourt

(Sorbonne Université)

📍 2 Rue Francis de Croisset, 75018 Paris

Bibliothèque Sainte-Barbe

(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Nouvelle)

📍 4, rue Valette – 75005 Paris

Bibliothèque des Grands Moulins

(Université Paris Cité)

📍 5, rue Thomas-Mann – 75013 Paris

Bibliothèque Sorbonne Nouvelle (BSN)

📍 8, avenue de Saint-Mandé – 75012 Paris

BULAC – Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (INALCO)

📍 65, rue des Grands Moulins – 75013 Paris



Ludothèques

Envie d'explorer le jeu comme outil d'apprentissage ?

La ludothèque propose des ateliers et de nombreux jeux à expérimenter pour les étudiants en formation.

Son équipe est à votre disposition pour vous aider à choisir le bon matériel, consultable sur le catalogue en ligne et disponible en prêt.

Elle propose aussi des ressources utiles pour les formateurs qui souhaitent intégrer le jeu dans leurs cours.

☎ 01 53 42 30 55

✉ ludotheque@inspe-paris.fr

Ludothèque Batignolles

📍 Salle 108

🕒 Mardi: 9h00 à 18h00
Jeudi: 14h30 à 18h00

Ludothèque Molitor

📍 Salle A108

🕒 Mercredi: 9h00 à 17h30
Vendredi: 9h00 à 16h00

S'ouvrir à l'international

Plusieurs opportunités s'offrent à vous pour internationaliser votre parcours de formation à l'INSPÉ en fonction de votre niveau d'études..

Partir à l'étranger

En L2 comme en M1, des stages de deux semaines à l'étranger sont proposés chez nos partenaires en Allemagne, en Autriche, en Italie, au Maroc, en Suède, notamment. Cette expérience permet de découvrir d'autres modalités d'enseignement et de s'immerger dans des systèmes scolaires différents. Nous accompagnons également vos propres projets de mobilité.

Le dispositif de césure vous permet ainsi de partir une année, par exemple comme assistant de français à l'étranger avec France Éducation International. Accessible dès la licence ; il est réservé en M2E aux étudiants fonctionnaires des parcours de LVE.

Enseigner à l'étranger

Pour les étudiants fonctionnaires et les stagiaires, le CAPEFE* constitue un véritable atout pour envisager une future carrière dans un lycée français à l'étranger ou dans un système éducatif international. Il nécessite un bon niveau d'anglais (B2 minimum).

D'autres opportunités

Mobilités virtuelles avec des futurs enseignants à l'étranger, initiation à une langue et une culture étrangères, certification du CLES en anglais, allemand, espagnol, italien...

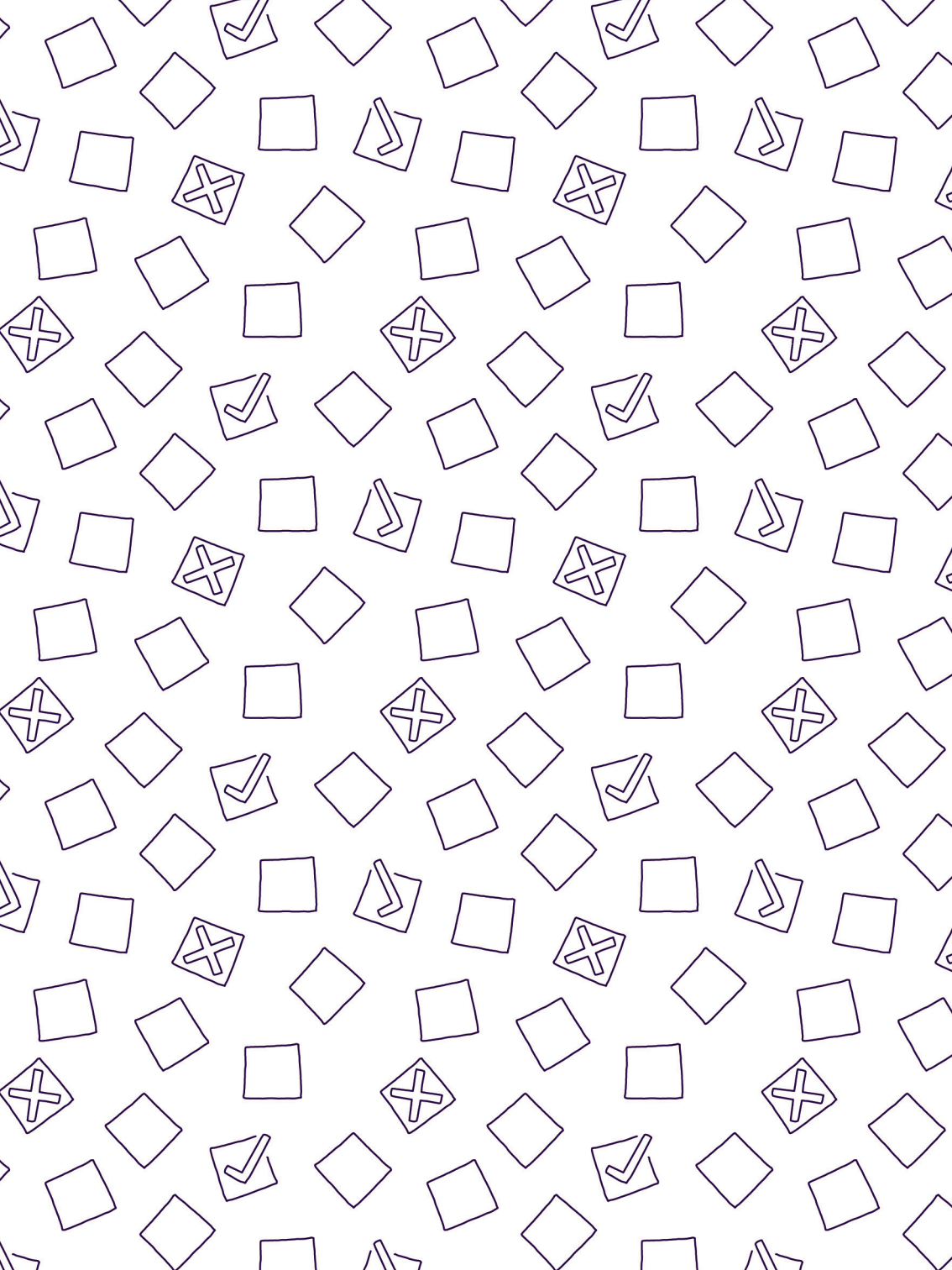
Contact

Pour toutes questions, écrivez à :

✉ relations-internationales@inspe-paris.fr



* **CAPEFE** : certification d'aptitude à participer à l'enseignement Français à l'étranger





3. Mon aide-mémoire

Faire mes dernières démarches administratives



Je finalise mon inscription à l'INSPÉ en suivant les 4 étapes :

1. paiement de la CVEC,
2. inscription en ligne (selon établissement de rattachement),
3. dépôt des pièces justificatives,
4. réception du certificat de scolarité.

Suivre @inspeparis sur les réseaux sociaux



Pour connaître toutes les actualités de l'université : vie étudiante, programmation culturelle, agenda des événements, travaux des campus, etc.

 **Instagram :** @inspe_paris

 **BlueSky :** @inspe-paris.fr

 **Facebook :** @inspe.paris

 **LinkedIn :** inspe de l'académie de Paris

M'inscrire au sport



Si je souhaite pratiquer une activité sportive.

Activer mon compte INSPÉ



Activer mon compte INSPÉ me permet de disposer d'une adresse mail étudiante **prenom.nom@inspe-paris.fr** et de bénéficier de l'ensemble des services numériques de l'INSPÉ.

Récupérer ma carte étudiante



La carte étudiante me permet d'attester de mon statut d'étudiant pour bénéficier de tarifs réduits et accéder à certains services de l'INSPÉ et de l'université, comme l'emprunt de documents en bibliothèque. Elle est gratuite et distribuée à chaque rentrée universitaire par le service scolarité.

Izly est un service de paiement sans contact intégré à la carte étudiante. Il permet d'utiliser un porte-monnaie électronique pour payer notamment les services de restauration. Pour activer mon compte, je me rends dans ma boîte mail suite à mon inscription ou sur :  **mon-espace.izly.fr**

4. La vie étudiante

La culture

À l'INSPÉ de Paris, la formation ne s'arrête pas à la salle de cours. La vie culturelle fait partie intégrante du projet pédagogique de l'établissement, parce que former de grands enseignants, c'est aussi former des esprits curieux, sensibles et ouverts sur le monde.

Tout au long de l'année, étudiants, stagiaires et personnels bénéficient d'un accès privilégié à une programmation culturelle riche et variée, en grande partie gratuite ou à tarif réduit.

Assister à des spectacles gratuits

Grâce à un réseau de partenariats avec des théâtres, festivals et institutions culturelles franciliennes, la communauté INSPÉ peut accéder gratuitement à :

- ▲ des pièces de théâtre,
- ▲ des concerts aux univers variés (jazz, classique, musiques actuelles),
- ▲ des expositions dans les grands musées parisiens.

Des visites guidées et soirées culturelles sont également organisées directement par l'établissement, ouvertes à l'ensemble de la communauté.

Nous proposons chaque année des concerts dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : Requiem de Terezín, Passion Puccini, Roméo et Juliette...

Le Printemps culturel

Chaque année, le Printemps culturel de l'INSPÉ propose une programmation riche. Cet événement permet de découvrir gratuitement une grande diversité de propositions artistiques.

Au programme : spectacles vivants, théâtre, danse, cirque, performances et bien d'autres formes de création contemporaine.

Le Passeport Culture

Paris est l'une des capitales culturelles les plus riches au monde, et le Passeport Culture permet d'en profiter pleinement. Expositions, concerts, spectacles de théâtre : autant d'expériences accessibles gratuitement tout au long de l'année.

La participation à au moins un événement culturel est par ailleurs requise pour la validation de l'UE.



S'investir à l'INSPÉ

S'engager, c'est participer activement à la construction de la société dans laquelle nous souhaitons vivre, en s'inscrivant dans une démarche d'ouverture, de solidarité et de responsabilité. Plusieurs formes d'engagement sont possibles : bénévolat, volontariat, ou participation aux instances de l'INSPÉ et de l'université. Vous pouvez également rejoindre une association étudiante. L'engagement étudiant offre l'opportunité de développer des compétences transversales en complément de votre formation.

Le bureau des étudiants (BDE)

Le BDE est une équipe d'étudiants dynamique, menée par un président, un secrétaire et un trésorier élus. L'objectif du BDE consiste à créer du lien entre tous les étudiants, toutes disciplines et parcours confondus, et faire ainsi en sorte que votre année soit aussi enrichissante sur le plan humain que pédagogique.

Au programme du BDE

- ▲ des événements culturels & sportifs,
- ▲ des soirées étudiantes,
- ▲ des moments de rencontre entre promotions (Licence, M1 et M2),
- ▲ des projets inter-parcours.

Adhésion

Pour rejoindre le BDE, une cotisation sera demandée aux étudiants.

Cette adhésion vous permet de soutenir les projets et initiatives qui animent la vie étudiante à l'INSPÉ, tout en profitant :

- ▲ de réductions sur les événements,
- ▲ d'un accès privilégié aux activités organisées.

Briguez un mandat

Investissez-vous dans la vie de l'INSPÉ en vous portant candidat aux élections du conseil de l'institut. Les représentantes et représentants élus participent aux décisions concernant les formations, la vie de l'établissement, ses moyens et son fonctionnement. Une occasion de faire entendre votre voix et de contribuer aux projets qui vous concernent.

Engagez-vous pour les campus

Vous avez des idées pour améliorer la vie sur votre campus ? Rejoignez un groupe de travail de vie de campus ! Tout au long de l'année, les étudiants participants imaginent et mettent en place des projets pour améliorer le quotidien de tous.

C'est aussi l'occasion de contribuer à l'organisation d'événements phares, comme le Forum de rentrée étudiant ou les Journées de la santé mentale.



Le sport

En tant qu'étudiant à l'INSPÉ, vous avez accès à toutes les offres sportives de votre université de rattachement.

De nombreuses activités sont proposées comme le Yoga, le volley-ball, la participation à des compétitions nationales...

Ce que proposent les services des sports :

- ▲ des cours intégrés à votre cursus (UE libres),
- ▲ des pratiques sportives en accès libres, en journée ou en soirée,
- ▲ un accompagnement pour les sportifs de haut niveau,
- ▲ des événements, tournois et rencontres sportives.

Les modalités d'inscription, les plannings et les lieux varient selon votre université de rattachement. Vous pouvez consulter leur site pour vous procurer les informations nécessaires.

Les sites à connaître selon votre université

Sorbonne Université

🌐 activites.sorbonne-universite.fr

Université Paris Cité

🌐 u-paris.fr/sport

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

🌐 sport.pantheonsorbonne.fr

Sorbonne Nouvelle

🌐 suaps@sorbonne-nouvelle.fr

INALCO

🌐 inalco.fr/sport

Des espaces de travail sur vos campus

En complément des bibliothèques, plusieurs espaces sont mis à votre disposition sur les campus de l'INSPÉ pour réviser, travailler en groupe ou simplement faire une pause entre deux cours.

Campus Batignolles

- 📍 **Le grand espace situé sous le self** offre de nombreuses places assises pour travailler, seul ou en groupe. Cette salle sert également d'espace de restauration en cas de forte affluence au self.



Campus Molitor

- 📍 **La cafétéria** : idéale pour travailler entre deux cours ou retrouver d'autres étudiants.
- 📍 **La salle polyvalente**, juste à côté, disponible pour vos révisions ou vos réunions de groupe.
- 📍 **La salle A09** : un espace de travail silencieux, parfait pour la pause du midi ou toute personne cherchant un lieu calme.



Accéder aux services numériques et audiovisuel

À l'INSPÉ, le numérique, est un vrai levier pour apprendre autrement, préparer vos cours, expérimenter des pratiques pédagogiques, ou gagner du temps dans votre quotidien d'étudiant.

Moodle : votre salle de cours en ligne

Moodle est la plateforme que vous utiliserez tout au long de votre formation, avec :

- ▲ les supports de cours de vos formateurs,
- ▲ des ressources complémentaires,
- ▲ des activités interactives,
- ▲ des consignes et dépôts de devoirs.

Pensez à l'explorer régulièrement pour ne pas manquer un document clé.

En cas de problème sur Moodle, vous pouvez contacter le Service des Usages du Numérique (SUN) :

✉ sun@inspe-paris.fr

Rendez-vous sur Moodle :



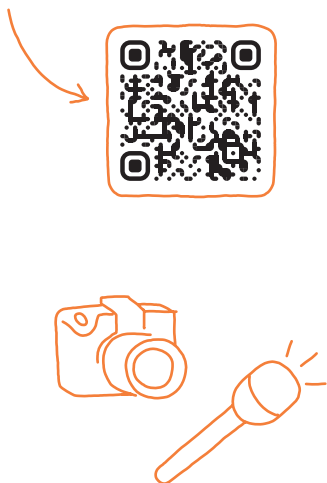
Besoin de matériel ?

Le SUN peut vous prêter :
des micros, des enregistreurs,
des trépieds, des webcams, des
caméras...

Vous pouvez emprunter du
matériel numérique ou audiovisuel
pour vos stages ou projets liés à
vos cours.

Pensez à anticiper vos besoins
(les stocks sont limités selon les
périodes).

Rendez-vous sur le site du SUN :



Un problème informatique ?

Si vous rencontrez un incident
informatique sérieux (piratage,
données sensibles...), vous pouvez
contacter l'équipe du Centre des
Ressources Informatiques (CRI) :

✉ crisvp@inspe-paris.fr

Attention aux arnaques par mail !

Vous recevrez beaucoup d'e-mails
sur votre adresse INSPÉ.

Parmi ces messages, certains
peuvent être faux, mais très bien
faits : messages d'administrateur,
alertes de messagerie, demandes
de renouvellement de mot de
passe, menaces de blocage de
compte...

Ils ont l'air sérieux, mais leur but
consiste à voler vos identifiants.

- ▲ Ne cliquez pas sur les liens suspects
- ▲ Ne donnez jamais votre mot de passe
- ▲ N'utilisez jamais votre adresse INSPÉ pour effectuer des achats en ligne
- ▲ En cas de doute, transférez à :
✉ crisvp@inspe-paris.fr



Les rendez-vous à ne pas manquer

Toute l'année, l'INSPÉ organise des temps forts qui rythment la vie étudiante : occasions de se rencontrer, de s'informer et de profiter de Paris. Voici trois rendez-vous à noter dès maintenant dans votre agenda.



Start'INSPÉ, le rendez-vous incontournable pour commencer l'année du bon pied ! Associations, BDE et services de l'INSPÉ vous attendent pour répondre à toutes vos questions et vous faire découvrir la vie de campus.

📅 Mardi 8 septembre 2026

📍 Campus Molitor

📅 Jeudi 10 septembre 2026

LE PRINTEMPS CULTUREL²⁷

Chaque année, cet événement propose une programmation riche et ambitieuse, ouverte à toutes et tous : spectacles vivants, théâtre, danse, cirque, performances et bien d'autres formes de création, à découvrir gratuitement.



Un temps dédié à la prévention, à l'écoute et à la sensibilisation aux questions de santé mentale étudiante. Ces journées proposent des ateliers, des stands d'information et des temps d'échange avec des professionnels.

📅 Fin d'année 2026

Le chœur et l'ensemble instrumental de l'INSPE de Paris

Vous aimez la musique, vous chantez ou vous jouez d'un instrument de l'orchestre ? Que vous soyez débutant, passionné ou musicien confirmé, nos ensembles vous ouvrent grand leurs portes.

Une expérience collective et musicale

Le chœur et l'ensemble instrumental sont des lieux de rencontre privilégiés où se côtoient étudiants, stagiaires et enseignants en exercice. Ils se produisent en concert deux fois par an.

Le chœur

Il est ouvert à toutes et tous, même aux débutants. Le répertoire abordé est très varié (gospel, musique du monde, classique, jazz, chanson, etc.) et donne l'occasion au chœur de chanter avec l'ensemble instrumental.

L'ensemble instrumental

Il s'adresse à toutes celles et ceux qui ont déjà une pratique d'instrument de l'orchestre et qui souhaitent la prolonger ou la relancer dans un cadre stimulant et bienveillant. Les répétitions s'articulent autour de sessions par

pupitres et en tutti, permettant de développer l'écoute, d'affiner la qualité sonore et de renforcer le jeu d'ensemble.

Le répertoire, composé d'arrangements sur mesure, est adapté à l'effectif et au niveau des musiciens, permettant à chacun de trouver pleinement sa place.

En pratique

📅 Chaque mardi,
de 17h45 à 19h30

📍 Campus Batignolles

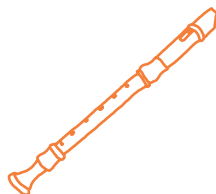
Inscription gratuite par mail :

Chœur :

✉ cyrille.rault-gregorio@inspe-paris.fr

Ensemble instrumental :

✉ anne.dubrel@inspe-paris.fr





5. Ma santé

Votre bien-être physique et mental compte autant que votre réussite académique. L'INSPÉ et vos universités de rattachement mettent à votre disposition des services gratuits et confidentiels pour vous accompagner : n'hésitez jamais à les solliciter, une année d'étude est exigeante et personne ne devrait la traverser seul.

Santé mentale

Stress de la rentrée, premiers stages, préparation du concours... il est normal de traverser des moments de doute. Ce n'est pas un signe de faiblesse d'en parler, c'est au contraire la meilleure chose à faire.

Des permanences psychologiques sur le campus Batignolles

Ouvertes à toutes les étudiantes et tous les étudiants, ces permanences offrent un lieu d'écoute bienveillant pour parler de stress, d'anxiété, de surcharge de travail ou de toute autre difficulté personnelle ou universitaire. Elles sont assurées par le psychologue du Service de Santé Étudiante, sur le campus Batignolles, les jeudis des semaines paires.

Prise de rendez-vous sur  **Doctolib**.

Besoin d'en parler ? Des numéros d'écoute gratuits et discrets

Fil Santé Jeunes :

 0 800 235 236

 9h00 à 23h00

Nightline Paris (écoute entre étudiants) :

 01 88 32 12 32

 de 21h00 à 2h30

Ligne nationale de prévention du suicide :

 3114

 24h/24, 7j/7, gratuite

Suicide Écoute :

 01 45 39 40 00,

 24h/24, 7j/7, anonyme

 suicide-ecoute.fr



Le service de santé étudiante (SSE)

Consultations médicales, psychologiques, contraception, santé sexuelle, dépistages : le SSE est ouvert à tous les étudiants et étudiantes, gratuitement, avec ou sans rendez-vous selon les lieux.

Sorbonne Université :

📍 15 rue de l'École de Médecine,
75006 Paris

🕒 Lundi à vendredi, de 9h00 à
18h30 (sur RDV)

Prise de RDV :

🌐 **Doctolib** ou ☎ 01 44 27 89 00

Autres universités de rattachement :

(Paris Cité, Pantheon Sorbonne,
Sorbonne Nouvelle, INALCO)

Chaque université dispose de son propre service de santé étudiante, réparti sur plusieurs campus. Retrouvez l'adresse et les coordonnées de celui dont vous dépendez sur votre ENT ou en scannant le QR code ci-contre.



Protections périodiques gratuites

Des distributeurs de serviettes et tampons gratuits sont à votre disposition dans certaines toilettes des campus de l'INSPÉ. Lors des actions de prévention menées par le SSE, vous pouvez aussi recevoir gratuitement des cups ou des culottes menstruelles.



Violences sexistes et sexuelles

Personne ne devrait avoir peur d'aller en cours. Personne ne devrait se sentir mis à l'écart à cause de son genre, de son orientation, de sa couleur de peau ou de son handicap. L'INSPE agit contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, le racisme, la LGBTphobie, le validisme et toutes les formes de discrimination.

Témoign ou victime ? Vous pouvez agir.

Une remarque déplacée ?
Un comportement insistant ?
Un message douteux ?

Ce n'est pas « normal », ce n'est pas « rien ». Même si vous hésitez, vous avez le droit d'en parler.

☎ 3919 : violences sexistes et sexuelles, 24h/24, 7j/7 (anonyme et gratuit)

▲ Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : [fncidff.info](https://www.fncidff.info)

Chaque université dispose d'un portail de signalement dédié. Retrouvez le lien vers celui de votre établissement sur votre ENT.

Handicap et troubles de santé

Un aménagement de votre formation est possible en cas de handicap ou de troubles de santé (dyslexie, dyspraxie, etc.). Les amphithéâtres des campus Batignolles et Molitor sont équipés de boucles magnétiques.



Toutes les informations sont accessibles dans la rubrique « Vie étudiante » de votre ENT, ou en prenant contact avec le SEVE.





6. Mes aides

Vivre et étudier à Paris représente un budget conséquent. Selon votre situation personnelle, des aides sociales et des aménagements peuvent être mobilisés pour vous accompagner : bourses, logement, alimentation, transport, santé... Certaines aides méconnues peuvent réellement changer votre quotidien.

Se faire aider financièrement

En cas de difficultés financières temporaires qui peuvent avoir une origine d'ordre familial ou social, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle vie étudiante en envoyant un courriel à ✉ vie.etudiante@inspe-paris.fr afin de faire un point sur votre situation.

Accompagnement social du Crous

Les assistants sociaux du Crous accueillent et écoutent les étudiants dans leurs difficultés (personnelle, médicale, familiale, financière, etc.) et aident à trouver des solutions adaptées aux besoins. Ils informent sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, bourse, logement, législation sociale, accès aux droits, prestations, travail) et instruisent les demandes de bourses sur critères sociaux et d'aides spécifiques.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès d'un assistant social du CROUS selon votre établissement : 🌐 mesrdv.lescrous.fr

Bourse sur critères sociaux du Crous

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par voie électronique l'année précédant l'année universitaire, dès le 15 janvier, en se connectant à : 🌐 messervices.etudiant.gouv.fr

Le maintien de la bourse sur critères sociaux est soumis à des conditions, notamment d'assiduité en formation et de présence aux examens.



Aides d'urgence

Si votre situation change brutalement (rupture familiale, perte de logement, difficulté financière imprévue), des aides existent en dehors du calendrier classique :

▲ Aides spécifiques du CROUS

(ponctuelles ou annuelles), sur dossier auprès de l'assistante sociale du CROUS de Paris.

▲ **FSDIE** (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) : aide d'urgence, à demander auprès de votre université de rattachement.

Trouver un logement adapté

Le Crous de Paris propose des logements individuels ou en colocation dans plus de 70 résidences universitaires publiques. Les critères d'admission et la carte des logements sont disponibles sur le site du Crous de Paris.

Près d'une centaine de foyers met à disposition des logements temporaires meublés aux personnes âgées de 18 à 30 ans, en formation. La liste des foyers de jeunes travailleurs est disponible sur le site de la mairie de Paris.

Aides au logement

Pour aider à payer le loyer et les charges, les aides au logement (APL, ALS) sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

D'autres dispositifs permettent d'apporter un soutien financier, par exemple, la garantie Visale pour une caution locative gratuite :

🌐 <https://www.visale.fr/>

La plateforme de logement de Sorbonne Université

En vous connectant avec vos identifiants de Sorbonne Université, réservez votre logement en ligne en toute sécurité grâce à notre plateforme de location en résidence étudiante, chez un particulier ou en colocation :

🌐 <https://sorbonne-universite.studapart.com/fr/>

La Cité internationale Universitaire de Paris (CIUP)

À partir du master, la CIUP accueille chaque année 12 000 personnes dans ses 40 maisons :

 <http://www.ciup.fr>



Aides alimentaires

Depuis mai 2026, le repas à 1 € en restaurant CROUS est accessible à tous les étudiants, sans condition de ressources (il était auparavant réservé aux boursiers et aux étudiants en situation de précarité). Il suffit d'une carte étudiante valide et d'un compte Izly actif pour en bénéficier dans tous les points de restauration du réseau CROUS.

Aides alimentaires de la Ville de Paris

La Ville de Paris propose plusieurs dispositifs d'aide alimentaire aux étudiants qui en ont besoin : colis de denrées hebdomadaire, accès à des épiceries solidaires, etc. L'inscription se fait directement en ligne, sans démarche complexe.

Plus d'informations :

 maison-etudiante.paris/aides/aides-alimentaires/



Aides aux transports

En tant qu'étudiant francilien de moins de 27 ans, vous avez accès à des tarifs de transport très avantageux par rapport au grand public.

Imagine R Étudiant

Le forfait annuel de transport en Île-de-France, valable sur l'ensemble du réseau (zones 1 à 5). Comptez 401,30 €/an, soit environ 43,70 €/mois si vous optez pour le prélèvement en 9 fois. Des subventions complémentaires existent selon votre département de résidence : renseignez-vous auprès de votre mairie ou conseil départemental.

Souscription :

 iledefrance-mobilites.fr/imagine-r



Vélib'



Pour vos trajets courts, Vélib' propose des tarifs réduits aux moins de 27 ans, et un tarif solidaire encore plus avantageux pour les boursiers :

▲ Tarif jeune (< 27 ans) :

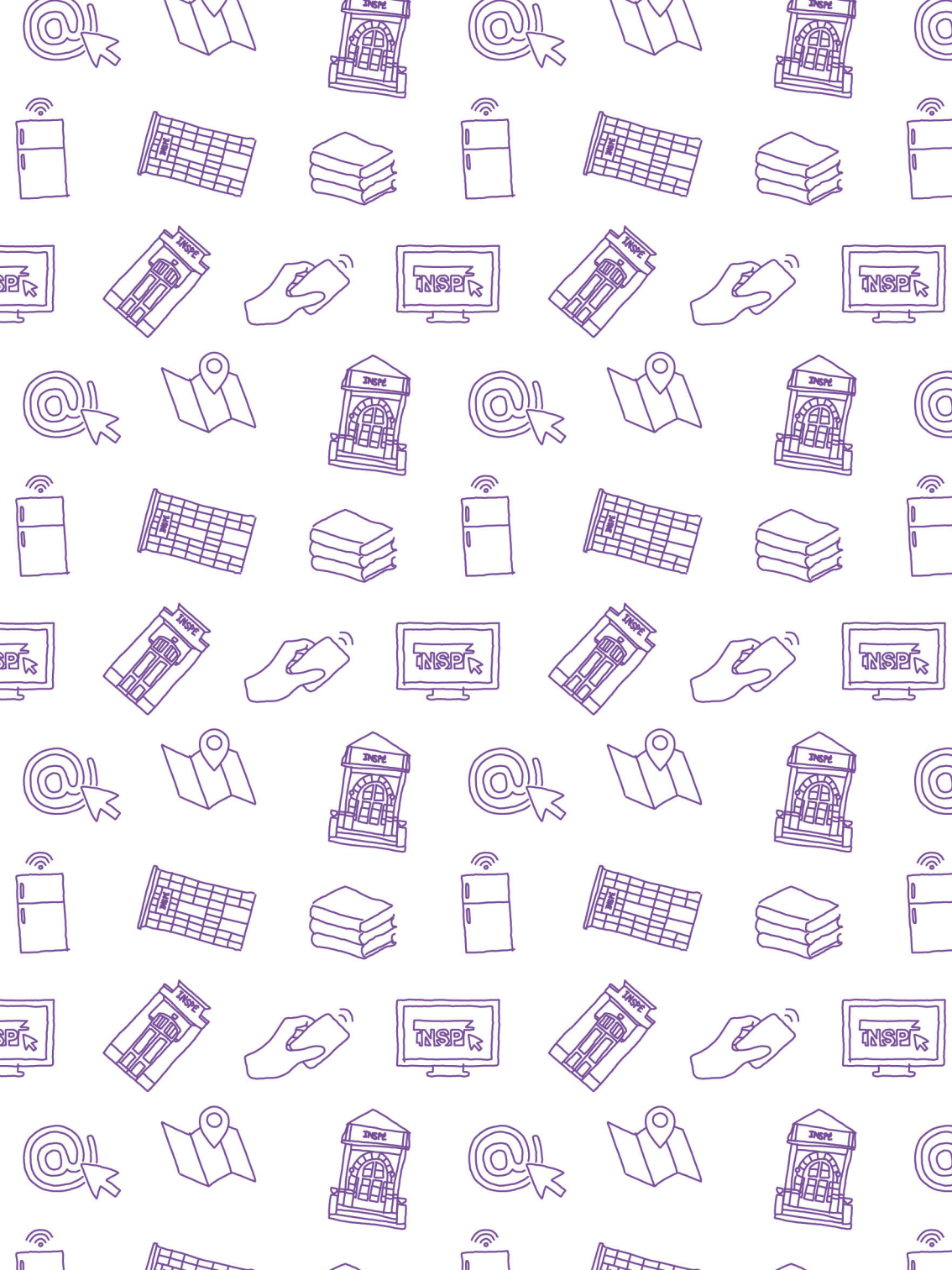
dès 2,30 €/mois (V-Plus) ou 7,10 €/mois (V-Max, avec vélos électriques)

▲ Tarif solidaire (boursiers ou jeunes en insertion) :

dès 1,55 €/mois (V-Plus) ou 4,15 €/mois (V-Max)

→ Toutes les informations sont accessibles dans la rubrique « Vie étudiante » de votre ENT, ou en prenant contact avec le SEVE.







7. Vie pratique

Campus, mode d'emploi

Voici l'essentiel à connaître pour vous repérer facilement sur les campus de l'INSPÉ, gérer votre temps, et bénéficier des services proposés.

Nos campus

Les 3 campus de l'INSPÉ (Batignolles, Boursault et Molitor) sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00.

Vous pouvez vous y rendre pour vos cours, travailler en autonomie, rencontrer vos formateurs ou accéder aux services.



Manger sur place

- ▲ Self : repas complets et équilibrés de 11h30 à 13h30

Paiement simple avec votre carte étudiante ou l'appli Izly.



Nos bibliothèques

Batignolles & Molitor :

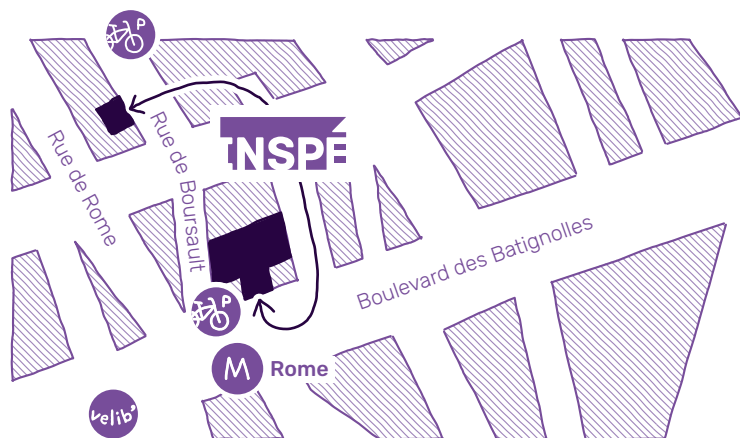
- ▲ Ouvertes du lundi au jeudi, de 9h30 à 19h00
- ▲ Le vendredi jusqu'à 18h00



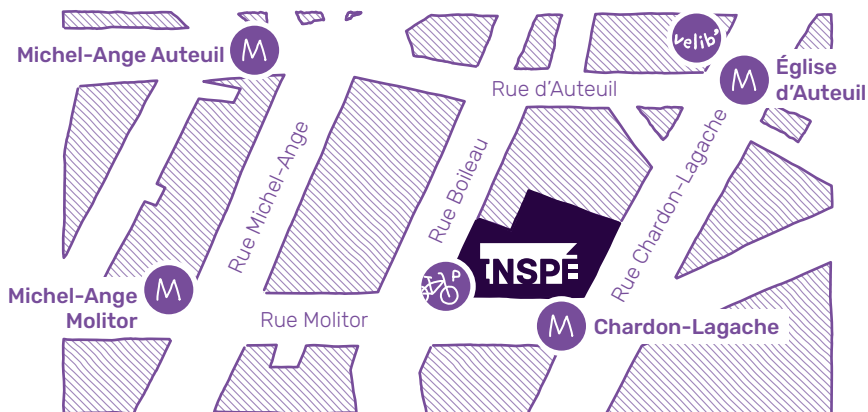
Visite virtuelle

Découvrez nos campus en 360° grâce à la visite virtuelle interactive :





Campus Batignolles et Boursault



Campus Molitor

Restez connectés à la vie de l'INSPE

L'INSPE vous informe pour retrouver vos salles, repérer une opportunité à l'international, découvrir un atelier bien-être ou connaître les récents événements.

Le site web : l'essentiel de toutes les informations

Vous y trouvez :

- ▲ toutes les informations institutionnelles (formations, inscriptions,...),
- ▲ l'actualité des événements, les ressources et les projets de l'INSPE.

**Rendez-vous sur le site
de l'INSPE :**



Les réseaux sociaux : l'INSPE dans votre poche

Pour ne rien manquer de ce qui se passe sur les campus, suivez l'INSPE sur les réseaux !

Les comptes officiels vous tiennent informés des actualités, des événements, des projets, des temps forts de la vie étudiante... mais aussi des coulisses et de tout ce qui fait vivre la communauté !

 **Instagram :** @inspe_paris

 **BlueSky :** @inspe-paris.fr

 **Facebook :** @inspe.paris

 **LinkedIn :** inspe de l'académie de Paris

 **Instagram des bibliothèques :**
@bibliotheques_inspe_paris



Communication directe

Dès votre inscription, une adresse mail INSPÉ vous est attribuée : elle constitue votre messagerie officielle pour toutes les communications importantes de l'institut.

Consultez-la régulièrement, pour ne pas passer à côté d'une information essentielle sur votre formation.

Pour les annonces visibles au quotidien, vous pouvez aussi compter sur les panneaux d'affichage et écrans d'information présents dans les halls des campus.



L'ENT : votre QG numérique

Votre espace numérique de travail (ENT) est votre tableau de bord personnel.

Outils, ressources scolarité et vie étudiante, actualité des événements qui vous sont dédiés, accès Moodle et emploi du temps... L'ENT vous informe au quotidien. Pensez à le consulter régulièrement !

Toutes les infos pratiques sont dans votre ENT :



Restauration

À l'INSPÉ, nous prenons votre assiette au sérieux! Plusieurs options sont à votre disposition pour bien manger pour un budget modéré: menu complet au self, salade ou snack à la cafétéria.

Le self: fait maison & équilibré

Chaque jour, nos cuisiniers vous proposent des repas préparés sur place avec des produits frais, souvent locaux, et toujours de saison. Sur les campus Molitor et Batignolles, de grandes salles vous permettent de déjeuner dans de bonnes conditions.

▲ Tarif étudiant boursier:

1€ le repas complet

▲ Tarif étudiant:

4€ le repas complet

▲ Tarif extérieur:

9,55€ le repas complet

Deux formules au choix:

- ▲ repas complet: avec plat principal, accompagnements et dessert,
- ▲ formule éco: plat + un seul « périphérique » (accompagnement ou dessert).

Et bien sûr, des salades et des desserts sont toujours là pour les envies légères!

Menus végétariens: du goût et de la variété!

Tous les jours, vous avez le choix entre un menu classique et un menu végétarien. Pas besoin de l'être pour l'adopter: nos équipes s'assurent que ces plats soient savoureux, équilibrés et créatifs. Un bon moyen de varier son alimentation!

Frigos connectés: dispo 24h/24!

Des frigos en libre-service sont installés sur les campus pour vous permettre de manger quand vous voulez.

- ▲ snacks sains et recettes de saison,
- ▲ accessibles 24h/24 pour vos pauses déjeuner, goûters ou encas de fin de journée.

Pas d'attente: vous scannez, vous payer, vous mangez!



8. Lexique

Lexique : le vocabulaire de l'INSPÉ et de l'Éducation nationale

L'univers de la formation des enseignants regorge de sigles et d'acronymes. Pas de panique : voici un petit lexique pour décoder ce vocabulaire dès la L1, à garder sous la main toute l'année !

Formations et diplômes

INSPÉ — Institut national supérieur du professorat et de l'éducation. Anciennement IUFM, puis ESPE. C'est l'établissement qui forme les futurs enseignants et CPE.

LPE — Licence Professorat des Écoles. Nouvelle licence (3 ans, bac+3) créée à la rentrée 2026, qui prépare au métier de professeur des écoles et au CRPE.

MEEF — Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Master jusque là délivré par l'INSPÉ, remplacé progressivement par le M2E.

M2E — Master Enseignement et Éducation. Nouveau nom des masters MEEF à partir de 2026, réservé aux lauréats de concours (1^{er} degré, 2nd degré, CPE).

PPPE — Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles. Ancien parcours de licence préparant au CRPE, en partenariat avec une université.

PIF — Pratiques et Ingénierie de la Formation.

ECTS — European Credits Transfer System. Système européen de points attribués à chaque unité d'enseignement validée (une licence = 180 ECTS, un master = 120 ECTS).

UE — Unité d'Enseignement. Regroupement des cours, modules, TD, ... Une UE acquise confère des crédits ECTS et est définitivement acquise.

EC — Élément constitutif d'une unité d'enseignement. Regroupement de cours au sein d'une UE.

Concours de l'Éducation nationale

CRPE — Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles. Concours donnant accès au métier de professeur des écoles (maternelle et élémentaire), positionné au niveau BAC+3 et au niveau BAC+5 pour la session 2027.

CAPES – Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement du Second degré. Concours de recrutement des professeurs de collège et lycée (matières générales).

CAPET – Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Technique. Équivalent du CAPES pour les disciplines technologiques en collège et lycée.

CAPEPS – Certificat d’Aptitude au Professorat d’Éducation Physique et Sportive. Concours de recrutement des professeurs d’EPS en collège et lycée.

CACPE – Concours d’Accès au Corps des Personnels d’Éducation. Concours de recrutement des conseillers principaux d’éducation (CPE).

CAPEFE – Certification d’Aptitude à Participer à l’Enseignement Français à l’Étranger. Certification complémentaire pour enseigner en France à l’étranger ou dans un système éducatif international.

CLES – Certificat de Compétences en Langues de l’Enseignement Supérieur. Certification de niveau de langue reconnue au niveau national.

Lauréat / lauréate – Candidat ayant réussi (été admis) à un concours de recrutement.

Fonctionnaire stagiaire – Statut de la personne qui a réussi un concours de la fonction publique.

Cela concerne notamment les lauréats du concours à bac+3 lorsqu’ils effectuent leur deuxième année de formation en Master M2E : ils sont rémunérés et travaillent en alternance (mi-temps en formation à l’INSPÉ et mi-temps en responsabilité face aux élèves) avant leur titularisation.

Élève fonctionnaire – Statut intermédiaire de certains lauréats d’un concours de niveau Bac+3, en M1 du M2E, rémunérés pendant leur formation.

Titularisation – Confirmation définitive dans le corps des enseignants ou des CPE, par le rectorat de l’académie d’affectation.

Métiers et personnels

CPE – Conseiller(ère) Principal(e) d’Éducation. Personnel chargé du suivi de la vie scolaire et de l’éducation à la citoyenneté des élèves, en collège et lycée.

PE – Professeur des Écoles. Enseignant(e) du premier degré (maternelle et élémentaire).

PSY EN – Psychologue de l’Éducation Nationale. Spécialiste de l’accompagnement psychologique des élèves, recruté par concours spécifique.

AESH – Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap. Personnel chargé d’accompagner

au quotidien un ou plusieurs élèves en situation de handicap.

AED – Assistant d'Éducation. Personnel de vie scolaire (souvent surveillant), parfois occupé par des étudiants en parallèle de leurs études.

IENT – Inspecteur de l'Éducation Nationale. Supérieur hiérarchique des enseignants du premier degré sur une circonscription.

IA-IPR – Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional.

DASEN – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Rectorat – Administration qui pilote le système éducatif à l'échelle d'une académie, c'est-à-dire une zone géographique (ici, l'académie de Paris).

MEN – Ministère de l'Éducation Nationale (parfois MENJ avec la Jeunesse, ou MENESR avec l'Enseignement supérieur et la Recherche selon le gouvernement).

Vie scolaire et pédagogie

Cycle 1, 2, 3 – Découpage de la scolarité du 1er degré en cycles de 3 ans : cycle 1 = maternelle, cycle 2 = CP-CE1-CE2, cycle 3 = CM1-CM2-6^e.

RASED – Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Dispositif d'aide aux

élèves du premier degré en difficulté scolaire.

PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé. Dispositif pour les élèves rencontrant des troubles des apprentissages (ex : dyslexie), sans reconnaissance MDPH.

PPS – Projet Personnalisé de Scolarisation. Dispositif pour les élèves en situation de handicap, avec reconnaissance MDPH.

SOPA – Stage d'Observation et Pratique Accompagnée. Stage où l'étudiant observe puis prend progressivement en charge la classe, encadré par un tuteur de terrain.

Stage en responsabilité – Stage où un lauréat de concours enseigne seul devant une classe, dispense seul les formations accompagnées par le tuteur.

Vie étudiante et administrative

SEVE – Service des Études et de la Vie Étudiante. Service administratif de référence pour la scolarité en formation initiale, les stages et les aides sanitaires et sociales à l'INSPÉ.

SFPC – Service de la formation professionnelle continue. Service administratif de référence si vous êtes en reprise d'études et en formation continue.

SUN – Service des Usages du Numérique. Service qui gère Moodle, le matériel audiovisuel et l'accompagnement aux outils numériques.

CRI – Centre des Ressources Informatiques. Service en charge, notamment, des problèmes informatiques et de la sécurité numérique.

SSE – Service de Santé Étudiante. Service de santé gratuit rattaché à une université (consultations médicales, psychologiques...).

ENT – Espace Numérique de Travail. Portail personnel regroupant cours, actualités, scolarité et emploi du temps. Il y a un espace pour l'INSPÉ, un espace de l'université et un espace de l'académie.

CVEC – Contribution Vie Étudiante et de Campus. Contribution annuelle obligatoire (sauf pour les boursiers, les lauréats de concours et les personnes en formation continue) qui finance des actions de vie étudiante.

DSE – Dossier Social Étudiant. Dossier unique à constituer pour demander une bourse ou un logement CROUS.

MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées. Organisme qui évalue les besoins et reconnaît le handicap.

CROUS – Centre Régional des Œuvres Universitaires et

Scolaires. Organisme qui gère bourses, logements étudiants et restauration universitaire. Les étudiants de l'INSPÉ sont rattachés au Crous de Paris.

BDE – Bureau Des Étudiants de l'INSPÉ. Association étudiante qui organise la vie associative, culturelle et festive sur les campus.

BDE vs BDA / BDS – À l'INSPÉ de Paris, le BDE regroupe toutes les activités ; dans d'autres établissements, on distingue parfois le BDA (Bureau Des Arts) et le BDS (Bureau Des Sports).

Izly – Application et porte-monnaie électronique intégré à la carte étudiante, utilisé pour payer les repas sur les campus.

CMP – Centre médico-psychologique.

BAPU – Bureaux d'aide psychologique universitaires.

CCAS – Centre communal d'action sociale.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Être
assuré
humain,
c'est vous
accompagner
dans votre
nouvelle vie.



ASSURANCE AUTO

2 MOIS OFFERTS⁽¹⁾

OFFRE JEUNES, JUSQU'À VOS 34 ANS
Pour souscrire, rendez-vous en agence ou sur gmf.fr



Assurément
Humain

(1) Offre réservée aux jeunes agents des services publics et personnel des Entreprises Publiques de 22 ans (inclus) à 34 ans (inclus) jusqu'au 31/12/2026. 2 mois de cotisation offerts sur le montant de la 1^{re} cotisation annuelle (hors droit d'entrée et frais de mensualisation) pour toute souscription d'un contrat Auto Pass. Offre non cumulable avec toute offre en cours ; en cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr et disponibles en agence GMF.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. © Getty Images

Ma protection sociale



Sécurité sociale

Depuis 1946, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délègue la gestion des remboursements santé de la Sécurité sociale à MGEN pour les agents fonctionnaires et contractuels des Ministères de la fonction publique. Concrètement, MGEN rembourse les frais de santé de ses assurés (consultations médicales, examens, médicaments...) en France ou à l'étranger.

→ Je suis fonctionnaire, stagiaire ou titulaire

Je dois **obligatoirement** me rattacher à l'assurance maladie MGEN, et ce dès ma prise de fonction.

→ Je suis contractuel

Mon rattachement à l'assurance maladie MGEN **est fortement conseillé**. Un rattachement à la CPAM reste cependant possible.

DIRCOM MGEN - 2607-ENC-Ma Protection Sociale

Complémentaire santé

Les Ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche font confiance à MGEN pour gérer votre contrat collectif de santé à affiliation obligatoire.

→ 50% de la cotisation prise en charge par votre employeur

→ Une affiliation obligatoire avec des garanties optionnelles

→ Une couverture possible du conjoint et des enfants (sous certaines conditions et sans participation de l'employeur)



Prenez RDV en flashant ce QR Code ou contactez-nous au **09 72 72 40 60** et dites « **RDV Rentrée** »
Service gratuit + prix d'un appel local

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Aides professionnelles, outils pour la classe, assurances dédiées.



assureur militant



SOCIÉTAIRE CASDEN, C'EST LA CLASSE !

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier⁽¹⁾ et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



Rendez-vous sur **casden.fr*** ou retrouvez-nous chez



La banque coopérative
de la Fonction publique

*Coût de connexion selon votre opérateur.

⁽¹⁾Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 913-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros. • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : • becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rebéna • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Ne pas jeter sur la voie publique.

